

Rencontre scientifique internationale
**« Défis futurs du monde urbain : quel modèle de développement pour
la ville marocaine ? »**
Organisée par l'IRES les 1-2 octobre 2012

**Mot d'ouverture du Directeur Général
de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques**

Mesdames et Messieurs,

Je tiens, de prime abord, à souhaiter la bienvenue aux participants à la rencontre scientifique internationale « Défis futurs du monde urbain : quel modèle de développement pour la ville marocaine ? », notamment à ceux qui se sont déplacés de très loin pour contribuer par leur expertise à faire évoluer la réflexion sur un thème aussi important.

En organisant cette rencontre internationale, à laquelle sont conviés des acteurs publics et des experts marocains et internationaux, l'IRES souhaite lancer un débat de haut niveau sur l'état de la connaissance et les bonnes pratiques en matière de gestion, de planification et de prospective urbaine, à un moment où notre pays est en train d'élaborer une nouvelle politique de la ville.

L'intérêt que porte l'IRES à la problématique stratégique de la ville a été renforcé du fait des résultats issus de ses trois programmes d'études : « Le lien social au Maroc », « Le changement climatique » et « La compétitivité globale du Maroc ».

L'amélioration de la gouvernance des villes, le renouvellement des élites locales ainsi que la promotion d'une politique intégrée de la ville, favorisant l'inclusion et la mixité sociale, ont été mis en exergue dans les rapports du programme d'études sur le lien social. Le risque lié à une littoralisation excessive des activités économiques et humaines et l'impératif d'une gestion durable des ressources et des activités au sein de nos villes, ont été soulignés dans les rapports du programme d'études sur le changement climatique. La nécessité de rendre les villes maîtres de leur destin et d'accroître leur compétitivité a été l'une des recommandations du programme d'études sur la compétitivité globale du Maroc.

Mesdames et Messieurs,

Depuis près d'un siècle, la planète est sous l'emprise d'une dynamique d'urbanisation effrénée, qui suscite des espoirs, en termes d'amélioration des conditions de vie des populations, notamment dans les pays en développement, mais, aussi, des inquiétudes au regard des défis posés en termes de durabilité environnementale. En 2008, pour la première fois de l'histoire, selon l'ONU, il y avait plus d'habitants en milieu urbain qu'en milieu rural. Avec 6 milliards d'habitants, la population urbaine représenterait à l'horizon 2050 près de 70% de la population mondiale.

La croissance de la population urbaine s'accroîtrait particulièrement dans les pays en développement qui abriteraient plus de 80% de la population urbaine mondiale en 2050. La progression la plus notable serait enregistrée au niveau de l'Afrique subsaharienne dont la population urbaine pourrait plus que tripler entre 2010 et 2050 contre un doublement au niveau de la zone MENA et de la région asiatique (hors Japon) et un accroissement de 38% pour l'Amérique latine.

Cette urbanisation accélérée nécessiterait des investissements conséquents en termes de réseaux d'assainissement, d'infrastructures et d'équipements de base qui pourraient être bien au-delà de la capacité financière des pays en développement. Elle poserait, également, des défis en termes de développement humain puisqu'elle risquerait d'accroître la pauvreté et l'inégalité d'accès aux services de base et à l'emploi.

Si les pays en développement ne mettent pas en œuvre une politique novatrice d'aménagement et d'équipement des villes, le nombre d'habitants vivant dans les bidonvilles pourrait atteindre 3 milliards de personnes, à l'horizon 2050 contre près d'un milliard actuellement selon les Nations-Unies (ONU-Habitat). Aussi, la gestion de l'urbanisation devrait-elle s'inscrire dans le cadre d'une vision globale de développement, axée sur l'intégration sociale, la durabilité environnementale et la bonne gouvernance.

Une ville bien pensée et bien gérée constitue un rempart contre le développement des activités informelles et la prolifération des espaces de non-droit et, par voie de conséquence, contre la détérioration des échanges économiques, la fragilisation des liens sociaux et la dégradation de la confiance envers les institutions. Ce qui engendrerait des effets positifs sur la compétitivité et l'attractivité des espaces urbains. Aussi est-il judicieux, pour encadrer et harmoniser le développement urbain, de penser la ville comme un espace intégré de vie sociale et culturelle, d'échanges économiques, de gestion environnementale responsable et de pratique démocratique.

Mesdames et Messieurs,

Au Maroc, le taux d'urbanisation, qui n'excédait pas 10% au début du 20^{ème} siècle, s'est élevé à 29% en 1960, d'après le premier recensement du Maroc indépendant, soit 3,4 millions d'urbains et à 55,1% en 2004, soit 16,5 millions d'urbains. En 2050, il y aurait 28,4 millions de personnes vivant en milieu urbain, soit 68,5% de la population globale marocaine, selon le Haut-Commissariat au Plan.

Dans les années 80, une nouvelle politique de gestion urbaine a été esquissée au Maroc. L'Etat a progressivement abandonné la gestion autoritaire de l'espace urbain, où il cherchait à être partout et à tout faire, pour s'orienter vers un mode participatif de gestion et d'intermédiation, processus qui est toujours en cours.

La dynamique de l'urbanisation au Maroc soulève, à l'instar de nombreux pays en développement, plusieurs défis, en matière de gouvernance, de compétitivité, de création d'emplois, de mixité sociale, d'habitat, notamment le logement social, de cadre de vie et d'environnement et de sécurité.

Le défi de la gouvernance

Le rapport faisant le bilan des cinquante années d'indépendance du Maroc, publié en 2006, révèle, à juste titre, que l'effort d'équipement du pays et la gouvernance de son espace n'ont commencé à s'inscrire que tardivement dans le cadre d'une logique d'aménagement du territoire. Ce rapport a également identifié la question de la gouvernance, notamment locale, comme l'un des principaux nœuds du futur du Maroc.

En 2011, le Maroc a adopté une nouvelle constitution qui fait le pari de la bonne gouvernance pour gagner la bataille du développement. L'organisation territoriale du Royaume est dorénavant fondée sur une régionalisation avancée qui ne manquerait pas de transformer les rapports entre l'Etat, les régions et les villes. En novembre 2011, le Maroc a, pour la première fois de son histoire, créé un département dédié à la politique de la ville.

Une nouvelle politique de la ville est en train de voir le jour. Son succès est tributaire d'une gouvernance efficiente en mesure, entre autres, d'anticiper les besoins de la ville de demain. Pour ce faire, elle devrait être pensée à moyen et à long terme, éviter l'approche fragmentaire en vue d'une meilleure intelligibilité des problématiques de la ville, être transversale, multidimensionnelle, participative et anticipative et s'appuyer, pour la réussite de sa mise en œuvre, sur des financements innovants.

Le relèvement du défi de la gouvernance passe par l'émergence d'une élite locale, représentative de la volonté des populations urbaines et apte à formuler une planification urbaine stratégique, adaptée aux spécificités et à la typologie des villes (ville métropole, ville moyenne, petite ville). Il suppose, également, une modernisation accélérée de l'administration et des services municipaux en vue de répondre, efficacement, aux attentes des citoyens et de développer le lien de confiance entre les élus locaux et les élites d'une part et les citoyens d'autre part.

Le défi de la compétitivité et de l'innovation

La compétitivité de la ville constitue aujourd'hui un levier incontournable de la compétitivité globale d'un pays. D'ailleurs, les avantages compétitifs d'une nation tirent leur substance des atouts qu'offrent les milieux urbains.

Espaces de créations de richesses par excellence, les villes sont des relais importants notamment en matière d'attrait des investissements étrangers et de dynamisation des échanges commerciaux avec l'extérieur. Leur développement harmonieux et équilibré à tous les niveaux (ressources humaines qualifiées, investissement conséquent en recherche & développement, disponibilité des infrastructures, organisation efficiente des transports et environnement général des affaires fiable) est un des déterminants clés en matière d'attractivité et de compétitivité. C'est dans cet esprit que le Maroc ambitionne de faire de certaines de ses villes des hubs régionaux, voire internationaux en matière de finance internationale (Casablanca Financial City) ou de transport transnational (Tanger-Med...).

Aujourd'hui, l'un des défis majeurs auxquels sont confrontées les villes marocaines est celui de développer des activités économiques à fort contenu en emplois. Il s'agit d'un défi de taille pour un pays en transition démographique avancée comme le Maroc où le taux d'emploi de la population active demeure faible (37,6% en 2010, selon le HCP) par rapport à la moyenne observée dans les pays émergents (autour de 55% en 2008, selon l'OIT).

Les défis sociaux et culturels

L'un des axes importants d'une politique de la ville inclusive est de promouvoir le développement humain, sans omettre de favoriser les brassages sociaux et culturels par le bannissement de l'enfermement spatial et la marginalisation sociale et de privilégier l'intégration spatiale des services de base sociaux et culturels ; l'objectif poursuivi étant de renforcer le lien social et de préserver l'identité culturelle de la ville.

La mixité culturelle se nourrit, généralement, de la diversité architecturale des quartiers, lesquels constituent l'unité socio-spatiale de base où peut se forger la mixité sociale. A cet effet, il est nécessaire que nos villes célèbrent leurs quartiers, à travers leur histoire, leur mémoire ainsi que le patrimoine bâti.

Pour assurer la mixité sociale et le bien-être des citoyens en milieu urbain, il est opportun d'apporter des solutions à l'habitat anarchique et insalubre, qui soient socialement équitables, économiquement viables et architecturalement et esthétiquement attractives. A ce sujet, il est impératif de résoudre la problématique du foncier qui constitue l'un des déterminants clés de l'évolution future des villes.

La politique de l'habitat mérite d'être revue de manière à assurer un meilleur équilibre entre le désir de construire des villes nouvelles, satellites et autonomes, par rapport aux grandes villes et le besoin urgent de ré-urbanisation de nos agglomérations.

Le défi environnemental

L'accès à un environnement sain est un droit garanti par la Constitution du Royaume. Partant de ce fait, le développement urbain ne peut que s'inscrire dans un contexte de développement durable, avec une gestion appropriée des déchets solides et liquides, une politique de lutte vigoureuse contre la pollution de l'eau et de l'air, une politique énergétique, basée sur le développement des énergies renouvelables et sur l'efficacité énergétique ainsi que le développement des espaces verts dans les villes.

La promotion de l'économie verte est l'une des options permettant aux villes marocaines de tirer profit des opportunités existantes en termes de croissance économique et de préservation de l'environnement selon un modèle de développement qui leur permettra de se préparer dès à présent aux nouveaux impératifs de la compétitivité « verte ».

La forte densité des populations et des activités humaines dans les villes côtières (60% de la population marocaine et 52% de l'activité touristique) plaide en faveur de la sauvegarde du littoral, lequel est menacé, dans un contexte de changement climatique, par les effets associés à l'élévation du niveau de la mer. Le risque est réel dans les zones où il y a conjonction de la sensibilité naturelle du milieu et son exposition aux aléas climatiques potentiels comme c'est le cas, par exemple, de Casablanca, Tanger, Mohammédia, Nador et Saïdia.

Le développement du littoral nécessite, en particulier, un engagement fort des pouvoirs publics, par le biais de politiques publiques intégrées et rationnelles, favorisant la préservation des zones côtières. Pour cela, il est essentiel de promouvoir une législation spécifique et une politique d'aménagement du territoire, qui atténueraient aussi bien la pression sur les zones côtières que le déséquilibre territorial entre le littoral et l'intérieur.

Le défi de la sécurité au sens large

Les enjeux sécuritaires sont multiples puisqu'il s'agit non seulement de renforcer la capacité des villes marocaines à anticiper et à gérer les risques naturels et technologiques ainsi que ceux d'origine anthropique et de tenir compte des préoccupations grandissantes des citoyens, en rapport avec la criminalité urbaine, mais, aussi, d'asseoir les bases d'une nouvelle culture politique de dialogue et de négociation face aux mouvements sociaux de contestation, préconisant le recours à des mécanismes renouvelés en matière d'intermédiation sociale.

Enfin, il est primordial de trouver une solution au phénomène d'étalement urbain qui prend des proportions importantes, notamment dans les grandes villes. S'il n'est pas maîtrisé, ce phénomène provoquerait, entre autres, une réduction de la surface des terres à vocation agricole et menacerait, en partie, la sécurité alimentaire de la population.

Mesdames et Messieurs,

Les défis précités interpellent autant les pouvoirs publics que les opérateurs économiques et les acteurs de la société civile. Le milieu académique et les think tanks ont, également, un rôle à jouer à travers l'éclairage qu'ils peuvent apporter aux questions stratégiques, liées à l'avenir de la ville. Je vous livre ici quelques-unes en guise de pistes de réflexion :

- Quelle gouvernance municipale, quelles structures d'intermédiation et quel dialogue entre citoyens, élites locales et élus pour une politique de la ville exigeante, dynamique et transparente ?
- Quelle administration et quels services municipaux pour moderniser la gouvernance de la ville et répondre aux attentes des citoyens ?
- Quelle planification urbaine stratégique pour prendre en considération les besoins futurs de la ville ?
- Comment développer les ressources humaines et les capacités en infrastructures pour attirer davantage d'investissements et développer des activités économiques génératrices d'emplois permanents ?
- Comment pallier le déficit en terrains viabilisés et dépasser les difficultés liées à la disponibilité des infrastructures pour forger la compétitivité des villes ?
- Comment optimiser les transports en commun pour favoriser la mobilité à l'intérieur des villes tout en atténuant l'impact négatif sur l'environnement ?

- Quelle politique sociale et culturelle pour renforcer la mixité et l'inclusion au sein des villes ?
- Quelle politique du logement pour solutionner l'habitat anarchique et insalubre en prenant en considération les exigences sociales, économiques, esthétiques et architecturales ?
- Quel rôle devrait-être celui du quartier comme une unité socio-spatiale de base dans les rapports humains, les échanges culturels et la circulation des biens et services au sein de la ville ?
- Comment ressusciter l'histoire, la mémoire et le patrimoine bâti de la ville et de ses quartiers pour renforcer son attractivité et sa convivialité ?
- Quelle politique environnementale et énergétique pour assurer un développement durable et responsable de la ville et comment faire du concept de l'économie verte la clé de voûte de la politique de la ville ?
- Comment renforcer la sécurité de la ville et des citoyens face à la montée de la criminalité urbaine et à la violence de certains mouvements sociaux de contestation et comment anticiper et gérer les risques naturels et technologiques ?
- Comment développer la connaissance scientifique et comment forger les curricula de formation pour mieux cerner les défis et les enjeux du nouveau monde urbain et être en mesure de répondre aux attentes des citoyens, d'aujourd'hui et de demain ?

En définitive, comment, dès lors, faire de nos villes, concomitamment, des pôles de création de richesses et d'emplois, de compétitivité et d'innovation, des espaces conviviaux, agréables à vivre, inclusifs, solidaires et durables, des cités avec un cachet urbanistique propre, une identité et une âme ?

Mesdames et Messieurs,

Tout en réitérant la bienvenue à l'IRES à vous tous, je souhaite plein succès aux travaux de cette rencontre scientifique internationale.